



# EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

---

Conseillers en exercice : 61

Date de Publicité : 25/02/14

Reçu en Préfecture le : 25/02/14  
CERTIFIÉ EXACT,

**Séance du lundi 24 février 2014**  
**D - 2014/64**

***Aujourd'hui 24 février 2014, à 15h00,***

le Conseil Municipal de la Ville de Bordeaux s'est réuni en l'Hôtel de Ville, dans la salle de ses séances, sous la présidence de

***Monsieur Alain JUPPE - Maire***

(Présidence de Monsieur Hugues MARTIN à partir de 19h10) Interruption de séance de 17h00 à 17h20

**Etaient Présents :**

Monsieur Alain JUPPE, Monsieur Hugues MARTIN, Madame Anne BREZILLON, Monsieur Didier CAZABONNE, Mme Anne-Marie CAZALET, Monsieur Jean-Louis DAVID, Madame Brigitte COLLET, Monsieur Stephan DELAUX, Madame Nathalie DELATTRE, Monsieur Dominique DUCASSOU, Madame Sonia DUBOURG-LAVROFF, Monsieur Michel DUCHENE, Madame Véronique FAYET, Madame Muriel PARCELIER, Monsieur Alain MOGA, Madame Arielle PIAZZA, Monsieur Josy REIFFERS, Madame Elizabeth TOUTON, Monsieur Fabien ROBERT, Madame Laurence DESSERTINE, Monsieur Jean-Charles BRON, Monsieur Jean-Charles PALAU, Madame Alexandra SIARRI, Monsieur Jean-Marc GAUZERE, Monsieur Charles CAZENAVE, Madame Chantal BOURRAGUE, Monsieur Alain DUPOUY, Madame Ana marie TORRES, Monsieur Jean-Pierre GUYOMARC'H, Madame Mariette LABORDE, Monsieur Jean-Michel GAUTE, Madame Marie-Françoise LIRE, Monsieur Jean-François BERTHOU, Madame Sylvie CAZES, Monsieur Nicolas BRUGERE, Monsieur Maxime SIBE, Madame Emmanuelle CUNY, Madame Chafika SAIOUD, Monsieur Yohan DAVID, Madame Sarah BROMBERG, Madame Paola PLANTIER, Mme Laetitia JARTY ROY, Monsieur Jacques RESPAUD, Monsieur Jean-Michel PEREZ, Madame Martine DIEZ, Madame Emmanuelle AJON, Monsieur Matthieu ROUYEYRE, Monsieur Pierre HURMIC, Madame Marie-Claude NOEL, Monsieur Patrick PAPADATO, Monsieur Vincent MAURIN,

**Excusés :**

Monsieur Pierre LOTHAIRE, Madame Anne WALRYCK, Monsieur Joël SOLARI, Madame Nicole SAINT ORICE, Madame Constance MOLLAT, Monsieur Guy ACCOCEBERRY, Monsieur Ludovic BOUSQUET, Madame Wanda LAURENT, Madame Béatrice DESAIGUES, Madame Natalie VICTOR-RETALI

## **Convention de partenariat 2014 entre la Ville de Bordeaux et l'association Maison de l'Emploi, de l'Insertion Economique et de l'Entreprise de Bordeaux. Autorisation. Signature**

Monsieur Hugues MARTIN, Adjoint au Maire, présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

Dans le cadre de la loi de programmation pour la cohésion sociale du 18 janvier 2005, la Maison de l'emploi de Bordeaux a été labellisé par la commission nationale le 20 septembre 2005. L'association Maison de l'emploi de Bordeaux, de l'insertion économique et de l'entreprise, a été créée le 18 mai 2006 par la Ville de Bordeaux, l'Etat et Pôle Emploi.

En coordination avec l'Etat et Pôle Emploi, membres de droit de l'association, la Maison de l'emploi coordonne les initiatives d'accès à l'emploi et renforce les synergies entre les acteurs locaux de l'emploi et de l'insertion.

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2011, l'association porte aussi le Plan local pour l'Insertion et l'Emploi (PLIE) de Bordeaux prenant en charge les publics les plus éloignés de l'emploi en favorisant leur qualification et leur insertion professionnelle durable.

Depuis le mois de mars 2012, le préfet a confié à la Maison de l'emploi de Bordeaux, l'animation et la coordination du Service public de l'Emploi Local (S.P.E.L.) de Bordeaux.

Ses axes d'intervention, définis par la convention pluriannuelle d'objectif 2011-2014, sont les suivants :

- Observation du territoire et diagnostic partagé
- Anticipations des mutations économiques
- Contribution au développement local et à la création d'entreprise
- Réduction des freins d'accès à l'emploi

Un nouveau cahier des charges, pris par arrêté du Ministre du Travail, de l'Emploi et de la Formation professionnelle, en date du 18 décembre 2013, recentre pour 2014 les missions des Maisons de l'emploi sur l'anticipation des mutations économiques et l'appui au développement local de l'emploi. De ce fait, les Maisons de l'emploi doivent coordonner et fluidifier la transmission d'informations et les relations entre les acteurs sur le territoire. Cette action de coordination peut intervenir dans des champs extrêmement divers en matière de développement local : notamment par l'appui à la création de services de proximité, ainsi qu'à la promotion et à la facilitation de la clause sociale.

Pour l'année 2014, la Maison de l'emploi présente un budget de 2 536 405 euros, en baisse de 4% par rapport au budget 2013 (2 642 702 euros).

Cette légère baisse s'explique par une baisse des charges d'exploitation de 8.1% et une maîtrise de la masse salariale.

En effet, une réduction des coûts sur les prestations externes et la reprise des amortissements liés au déménagement avenue Emile Counord, ont permis de diminuer les charges de sous-traitance générale et les charges exceptionnelles.

Concernant la masse salariale, les contrats à durée déterminée n'ont pas été renouvelés, portant l'effectif 28 personnes.

En 2014, le plan d'actions de la Maison de l'Emploi est construit sur les orientations suivantes :

- 1. Une stabilisation des actions facilitant le retour à l'emploi des personnes, en particulier celles qui sont les plus en difficultés, grâce à des parcours d'insertion et de qualification, ainsi que par l'orientation, l'information et l'accompagnement :**

- Le dispositif PLIE prévoit de maintenir sa capacité annuelle à 1000 personnes accompagnées. Les 9 référents de parcours accompagnent et assurent un suivi bimensuel de ces personnes. L'effort sera centré sur l'amélioration du taux de sortie positive (mise à l'emploi durable ou formation qualifiante), sur la formation des référents ainsi que sur la professionnalisation des chargés des relations avec les entreprises.  
En 2013, le taux de sortie positive pour un emploi durable a avoisiné les 50%, tandis que le taux de sortie sans suite professionnelle, principalement constituées par l'abandon, a été en diminution de plus de moitié par rapport à 2012.
- Afin de prendre en compte l'accroissement des difficultés sociales et psychologiques des personnes accompagnées, une attention particulière est apportée aux formations obligatoires pour l'exercice de certains métiers (bâtiment et restauration en particulier).
- Le dispositif Ecole de la Deuxième Chance se poursuit pour une vingtaine de jeunes en raison des excellents résultats et malgré le désengagement de l'Etat et le refus momentané du Conseil Régional de s'y associer.
- Les actions d'appui à l'insertion des jeunes diplômés sont maintenues (5 Kfés-pro permettront d'aider 150 à 200 jeunes diplômés à trouver un emploi.)

## **2. Une politique active de soutien à la création d'entreprise à travers deux dispositifs distincts :**

- La Plateforme de l'Initiative s'adresse à des personnes souhaitant créer une entreprise ou plus modestement leur activité. Les orientations 2014 prévoient d'une part de renforcer le cercle des prescripteurs afin de conserver une forte part de public issu des quartiers prioritaires ; d'autre part, de faciliter l'implantation des projets de création dans les quartiers en mutation tels qu'Euratlantique, Bassins à flots et Brazza.
- La pépinière éco-créative des Chartrons accompagne les entrepreneurs du territoire vers la croissance. Elle prévoit d'intégrer des services et des espaces de travail partagés pour favoriser les liens entre les entrepreneurs et les modes de travail en intelligence collaborative. L'objectif de cet acteur essentiel de l'entrepreneuriat est d'atteindre 20 entreprises accompagnées simultanément pour dépasser les 50 créations d'emplois par an.

## **3. L'organisation d'évènements publics permettant de rapprocher l'offre et la demande, et correspondant à des besoins de recrutement d'entreprises sur des publics ciblés, notamment :**

- Le salon du recrutement en Alternance prévu le 9 avril 2014 au H-14. Il accueillera 4500 visiteurs et prévoit de proposer 900 offres de contrats en Alternance. Ce forum est organisé avec l'appui de Pôle Emploi.
- Les Rencontres Emploi & Handicap se tiendront en novembre 2014 au H-14. L'édition 2013 a accueilli 1300 personnes et réuni 63 employeurs qui ont proposé 483 offres. Ce forum est organisé avec l'appui de Pôle Emploi, de l'AGEFIPH et des Cap Emploi.
- Les Rencontres territoriales de l'emploi s'inscrivent dans une politique de proximité en facilitant la rencontre entre offre et demande d'emplois sur des quartiers classés « politiques de la ville ». Ces Rencontres se tiennent à Belcier et sur Bordeaux Maritime à l'automne 2014. A chaque édition, environ 300 offres d'emploi sont proposées à plus de 1500 visiteurs. Elles sont organisées avec l'appui de Pôle Emploi.

#### **4. Le développement de la Clause d'insertion en accompagnement de différents donneurs d'ordre, dont la Ville de Bordeaux et des structures de l'insertion par l'activité économique.**

- En 2013, 160 500 heures de travail ont été générées grâce au dispositif « clauses d'insertion », ce qui représente 60 000 heures de plus qu'en 2012. Ces heures d'insertion ont activé 600 contrats de travail au bénéfice de 492 personnes (224 femmes / 268 hommes).
- Afin d'aller dans le sens d'une diversification des secteurs et des types de marchés relevant de la clause, ainsi que des modalités juridiques (notamment par le recours à des chantiers d'insertion), le renforcement de l'expertise des collaborateurs dédiés à cette activité est prévue. Ainsi, au-delà du secteur classique du B.T.P., des marchés de services (gardiennage, propreté, restauration, maintenance par exemple) sont désormais concernés par l'application de la clause sociale. Cette diversification permet par ailleurs de toucher un public plus varié, notamment les femmes, et les séniors.
- Il est prévu un accroissement de 60% de l'activité avec un prévisionnel de plus de 250 000 heures d'insertion inscrites dans les marchés des donneurs d'ordre, dont 160 000 heures pour le compte de la Ville de Bordeaux

#### **5. Une évolution de la politique territoriale pour accompagner les mutations économiques des territoires et les besoins des publics**

- La mise en place d'une gestion prévisionnelle territoriale des emplois et des compétences (G.P.T.E.C.) sur les territoires Euratlantique et Bassins à flots est prévue.
- L'accompagnement du Centre des Civilisations du Vin dans ses recrutements, ainsi que dans son intégration économique et sociale dans son quartier va permettre de lier proximité et développement économique induit par ce nouvel équipement.
- La réouverture et le déploiement de l'offre de services de la Mission Emploi Saint-Michel au cœur du quartier Bordeaux Sud (place Canteloup) s'inscrit également dans ce périmètre d'intervention.

Pour l'année 2014, le budget global de la Maison de l'Emploi s'établit donc à 2 536 405 euros.

Ce budget intègre une baisse importante attendue de la dotation de l'Etat. La baisse de la subvention de l'Etat est la conséquence de la diminution globale de l'enveloppe nationale destinée aux Maisons de l'emploi.

La Ville maintient sa dotation 2014 au même niveau qu'en 2013.

Les principaux financeurs sont donc :

- le Fonds Social Européen pour un montant de 725 000 € ;
- la Ville dont la subvention s'élève à 638 000 euros, dont 160 000 euros sont fléchés sur l'animation de la pépinière des Chartrons. Cette demande est stable par rapport à l'année dernière ;
- l'Etat dont la subvention attendue est en baisse de 11,7% (soit un montant estimé à 595 019 euros) ;
- les autres collectivités.

Vous trouverez en annexe le plan d'actions, le budget prévisionnel 2014 ainsi que le projet de convention de partenariat avec la Maison de l'emploi pour l'exercice 2014.

Je vous demande donc, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir autoriser Monsieur le Maire à :

- signer la convention financière dont le projet est ci-annexé
- décider le versement de la somme de 638 000 € à l'association Maison de l'emploi, de l'insertion économique et de l'entreprise de Bordeaux prévue au budget primitif qui sera imputée sur la fonction 9 – sous fonction 90 – nature 6574.

## **ADOpte A L'UNANIMITE DES VOTANTS**

NON PARTICIPATION AU VOTE DE Monsieur Josy REIFFERS

ABSTENTION DU GROUPE SOCIALISTE

Fait et Délibéré à Bordeaux, en l'Hôtel de Ville, le 24 février 2014

P/EXPEDITION CONFORME,

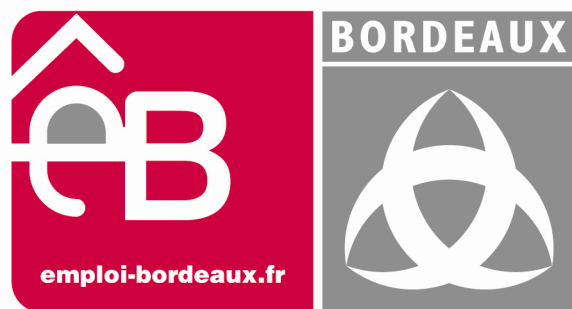
**Monsieur Hugues MARTIN**



Plan d'actions PLIE	Plan d'actions MDE					TOTAL
	Actions Ets Principal	E2C	PEPINIERE	Mission Emploi BX NORD	Mission Emploi ST MICHEL	

Charges de Personnel	690 332	354 725	17 143	121 966	85 317	63 929	1 333 411
60 Achats non stockés	25 228	23 669	4 982	10 357	7 897	2 978	75 112
611 Sous-traitance générale	-	249 725	67 401	-	1 186	-	318 311
612 Redevances de crédit-bail	974	479	20	167	16 049	6 713	24 402
613 Locations	54 058	52 278	914	74 118	16 997	11 131	209 496
615 Entretien et réparations	14 362	7 066	298	22 480	3 012	1 693	48 912
616 Primes d'assurances	1 060	522	22	899	154	100	2 757
618 Divers	92 727	25 484	102	15 715	831	466	135 326
622 Honoraires	15 623	7 687	324	8 904	2 270	1 774	36 581
623 Publicité	3 646	141 000	76	12 022	543	345	157 631
624 Transports de biens et transports collectifs du personnel	16	8	0	3	502	54	584
625 Déplacements, missions et réceptions	17 517	18 303	625	5 403	7 174	2 836	51 858
626 Frais postaux et de télécommunications	10 384	5 109	216	14 675	1 509	983	32 876
627 Services bancaires et assimilés	1 034	509	21	266	150	98	2 078
628 Divers	603	297	13	103	88	57	1 159
633 Formation professionnelle continue	4 149	2 041	86	710	603	393	7 981
635 Impôts et taxes	-	-	-	3 987	4 341	2 000	10 328
64 autres charges de personnel	14 252	7 012	296	12 224	2 071	1 349	37 205
651 Redevance	797	392	17	136	116	75	1 533
661 intérêts bancaires	5 251	2 583	109	898	17 919	1 497	28 258
67-68 Charges exceptionnelles et dotations amortissements	7 660	3 769	159	7 181	1 113	725	20 606
							-
							-
Charges d'exploitation	269 340	547 933	75 681	190 248	84 524	35 269	1 202 995
<b>TOTAL CHARGES</b>	<b>959 671</b>	<b>902 658</b>	<b>92 824</b>	<b>312 214</b>	<b>169 840</b>	<b>99 198</b>	<b>2 536 405</b>

Prestations	-	26 000	-	100 000	-	-	126 000
Aide aux postes	-	-	-	-	19 800	-	19 800
Etat MDE	106 661	229 736	26 726	52 214	11 124	10 000	436 461
Etat GPEC	-	158 558	-	-	-	-	158 558
Ville de Bordeaux	200 135	49 750	-	160 000	138 917	89 198	638 000
CCAS de Bordeaux	50 000	-	-	-	-	-	50 000
Conseil Général Gironde	102 675	-	-	-	-	-	102 675
Conseil Régional Aquitaine	39 725	5 000	-	-	-	-	44 725
Communauté Urbaine de Bordeaux	20 000	90 000	-	-	-	-	110 000
DOMOFrance	5 000	-	-	-	-	-	5 000
Caisse des Dépôts	-	30 000	-	-	-	-	30 000
UGBPA	90 000	-	-	-	-	-	90 000
ADEME	-	-	-	-	-	-	-
FSE 312	345 475	-	-	-	-	-	345 475
FSE 213	-	313 614	-	-	-	-	313 614
FSE 311	-	-	66 097	-	-	-	66 097
<b>TOTAUX</b>	<b>959 671</b>	<b>902 658</b>	<b>92 824</b>	<b>312 214</b>	<b>169 840</b>	<b>99 198</b>	<b>2 536 405</b>
						<b>1 576 734</b>	



## *Plan d'actions 2014*

# Axe 1

## Développer une stratégie territoriale partagée : du diagnostic au plan d'actions

### > ÉLÉMENTS DE CADRAGE

Extrait de l'arrêté du 21 décembre 2009 portant cahier des charges des maisons de l'emploi :

« Dans le cadre de ce premier axe, les maisons de l'emploi devront élaborer un diagnostic territorial sur la base d'une analyse du marché du travail et les potentialités du territoire en matière d'offres et de demandes d'emploi. Pour cela, les maisons de l'emploi s'appuieront sur les outils et travaux déjà existants aux niveaux local et régional, en particulier sur ceux de Pôle emploi, de la DARES, de l'INSEE et des services d'études régionaux du réseau territorial de l'Etat en matière d'emploi (actuels SEPES, services d'études, de prospective, d'évaluation et de statistiques).

Ce diagnostic, qui pourra être largement diffusé aux acteurs locaux dans un souci d'appropriation des réalités locales, constituera la base nécessaire à la détermination d'une stratégie partagée en matière d'emploi et, in fine, d'un plan d'actions que les différents partenaires mettent en œuvre.

Ce premier axe est structurant, puisque les actions rattachées aux trois autres axes à caractère obligatoire devront s'inscrire dans ce plan d'actions de la maison de l'emploi. »

### > ACTIONS PROPOSEES

- Coordination territoriale : animation du service public de l'emploi
- Diagnostic partagé Ax'emploi - Ax'Numérique
- Diagnostic sur des micros territoires
- Tableau de bord territorial et indicateurs avancés ETT
- Site internet et information numérique



## Coordination territoriale - animation du service public de l'emploi (2014)

<b>Contexte</b>	<p>Le service public de l'emploi a pour mission l'accueil, l'orientation, la formation, l'insertion, le placement, l'indemnisation, l'accompagnement des demandeurs d'emploi et l'aide à la sécurisation des parcours professionnels de tous les salariés.</p> <p>Il est assuré par les services de l'Etat chargés de l'emploi, Pôle Emploi et l'AFPA, l'UNEDIC et les organismes publics ou privés qui fournissent un service de placement, d'insertion, de formation et d'accompagnement des demandeurs d'emploi ainsi que des collectivités territoriales et leurs groupements.</p> <p>Au niveau départemental et local le service public de l'emploi se compose de Pôle Emploi, l'AFPA, les maisons de l'emploi, Cap Emploi, la Mission locale, les chambres consulaires, les organisations professionnelles et syndicales, la direction départementale de la cohésion sociale, l'Inspection d'Académie, les organismes paritaires collecteurs agréés les plus importants, des représentants d'entreprises de travail temporaire, la direction de la Solidarité départementale du Conseil général, le bureau territorial de la délégation professionnelle et à l'apprentissage du Conseil Régional, le référent insertion professionnelle de la Maison départementale des personnes handicapées. Il est animé par l'Etat avec le concours des maisons de l'emploi.</p>
<b>Objectifs</b>	<p>l'équipe locale a pour mission :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>d'établir un diagnostic du territoire, d'examiner des données mensuelles sur le volume des demandeurs d'emploi et</li> <li>d'élaborer et de suivre les plans d'actions locaux mis en œuvre par les différents opérateurs (agence locale pour l'emploi, organismes de formation...).</li> <li>Mobiliser les informations disponibles : Etat des lieux et partage des travaux existants et des informations disponibles : diagnostic du SPE, enquêtes et statistiques Pôle Emploi, URSSAF, consulaires, DARES, Insee, diagnostic Croissance CUB, études agences d'urbanismes et de développement, Mission Locale, PLIE, commission formation-emploi du Conseil régional ...</li> </ul>
<b>Impact attendu en terme d'emploi</b>	Non significatif
<b>Public visé</b>	Ensemble des acteurs institutionnels
<b>Contenu et méthodologie</b>	<p>Réunion de coordination tous les 2 mois. Réunions thématiques</p> <p>Production de zooms territoriaux infra-communaux, sectoriels ou thématiques</p> <p>Animation du réseau des acteurs sur le thème des diagnostics.</p> <p>Animation du volet emploi de la politique de la ville</p>
<b>Partenariat</b>	<p>Pôle Emploi, l'AFPA, les maisons de l'emploi, Cap Emploi, la Mission locale, les chambres consulaires, les organisations professionnelles et syndicales, la direction départementale de la cohésion sociale, l'Inspection d'Académie, les organismes paritaires collecteurs agréés les plus importants, des représentants d'entreprises de travail temporaire, la direction de la Solidarité départementale du Conseil général, le bureau territorial de la délégation professionnelle et à l'apprentissage du Conseil Régional, le référent insertion professionnelle de la Maison départementale des personnes handicapées</p>
<b>Moyens</b>	0,2 ETP
<b>Résultats attendus</b>	<p>Une connaissance par l'ensemble des acteurs des ressources disponibles sur le territoire</p> <p>Une concertation et une rationalisation des différentes productions</p> <p>Une prise en compte du développement des territoires des Bassins à flots et Euratlantique</p>
<b>Évaluation</b>	<p>Partage de la démarche et implication des acteurs</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Diversité des acteurs</li> <li>Liste des sources de données</li> </ul> <p>Valorisation de la démarche</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Liste des travaux produits</li> <li>Nombre de co-signataire des travaux diffusés</li> </ul>

## Diagnostic partagé : Ax'Emploi - Ax Numérique (2012-2013-2014)

<b>Contexte</b>	<p>Sur le territoire, il existe un foisonnement de diagnostics individuels. Pour autant il persiste une réelle difficulté à avoir une vision globale, partagée par tous, de l'économie et de l'emploi sur la zone d'emploi concernée. Une autre difficulté réside dans le fait d'avoir des données dynamiques et qui s'inscrivent dans une vision prospective du territoire. Ce constat est particulièrement valable dans le domaine du numérique</p> <p>Il n'existe pas de lieu ni de démarche spécifiquement dédié au fait de favoriser une dynamique d'échanges autour des mutations économiques et leurs conséquences en terme d'emploi. Il y a donc à construire un dispositif d'observation collective.</p>
<b>Objectifs</b>	<p>L'objectif de la démarche Ax'Emploi est d'aboutir à l'élaboration d'un plan d'actions sur les métiers et compétences du secteur du numérique :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>des actions qui contribuent à anticiper les besoins en recrutement et en formation sur le territoire du grand Bordeaux</li> <li>des actions à proposer et à faire porter par les partenaires et acteurs territoriaux légitimes</li> </ul>
<b>Impact attendu en terme d'emploi</b>	<p>&gt; meilleure lisibilité de « l'emploi du grand Bordeaux » pour les entreprises, les acteurs de l'insertion et de l'accompagnement des demandeurs d'emploi, les institutionnels...</p> <p>&gt; définition d'actions concrètes contribuant à anticiper les besoins en recrutement et en formation du territoire</p>
<b>Public visé</b>	Institutionnels et entreprises
<b>Contenu et méthodologie</b>	<p>Il s'agit d'animer un dispositif d'observation collective sur le territoire du « grand Bordeaux » pour :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Favoriser une dynamique d'échanges autour des mutations économiques et leurs conséquences en termes d'emploi</li> <li>alimenter une vision territoriale prospective de l'emploi dans les domaines du numérique</li> <li>promouvoir des démarches de GPEC dans le domaine du numérique</li> </ul> <p>Le choix a été fait d'une démarche collaborative pour partager et confronter les connaissances, les analyses et les visions de l'emploi et imaginer et proposer des actions à mettre en œuvre</p> <p>Cette démarche s'appuie sur groupe de réflexion, constitué d'acteurs et experts locaux de l'emploi, de la formation et du monde économique. Ce travail d'observation collective s'articule autour de rencontres régulières réparties sur l'année</p> <p>En 2014, l'enjeu consiste à mettre en œuvre le plan d'actions défini lors du cycle 2013 :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Mise en place d'ateliers « e-réputation » sur les missions emploi Bordeaux Nord et Bordeaux Sud</li> <li>Proposition d'actions de sensibilisation auprès des acteurs locaux de l'emploi (cibles : conseillers, accompagnateurs emploi...).</li> <li>A la demande, possibilité de réaliser des ateliers de sensibilisation pour des publics dédiés (plusieurs demandes à ce jour émanant d'acteurs locaux de l'emploi.</li> </ul>
<b>Partenariat</b>	A'urba, ARACT, CESR, CFDT Aquitaine, CGPME / AGEFOS, CJD, Club des entreprises de Bordeaux-Maritime, Club des entreprises de Pessac, , CNFPT, DIRECCTE-UT 33, FFB Gironde, Lyonnaise des Eaux Aquitaine nord, NGRH, OPCALIA, Pôle Emploi, Pacifica (Crédit Agricole), PRESS Bordeaux, PRISME, Right Management, UIMM Aquitaine, Université Bordeaux IV - GREThA, Ville de Bordeaux, MEDEF Aquitaine.
<b>Moyens</b>	0,2 ETP
<b>Résultats attendus</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Co-construction d'un plan d'action territorial partagé et actualisé annuellement.</li> </ul>
<b>Évaluation</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>nombre de personnes / acteurs participants au réseau</li> <li>nombre d'acteurs présents lors de la restitution annuelle</li> </ul>
<b>Calendrier</b>	2012 à 2014

## Micro - diagnostics territoriaux

<b>Contexte</b>	<p>La Maison de l'Emploi a démontré la valeur ajoutée d'une approche par territoire . L'enquête GPEC menée sur Bordeaux nord et les forums territoriaux ont mis en évidence les besoins spécifiques de territoires.</p> <p>Sur Bordeaux, plusieurs territoires ont été identifiés :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• le nord avec les bassins à flots</li> <li>• le sud avec Euratlantique</li> </ul> <p>De plus, on note de très grandes disparités entre les quartiers et notamment d'une ZUS à l'autre. Entre 1999 et 2006, la population des Aubiers a diminué de 4,6% quand celle de St-Michel a augmenté de près de 12%. Le quartier de Bacalan comprend 6% seulement de personnes ayant un Bac+2 contre près de 29% pour St-Michel. Conjugué à l'ancienneté des données, cela renforce la pertinence d'une approche par territoire plutôt qu'une approche globale.</p>
<b>Objectifs</b>	Développer une vision économique de ces territoires et comprendre la situation en termes d'emploi et de compétences
<b>Impact attendu en terme d'emploi</b>	Repérer les freins à l'embauche et les freins à l'emploi qui peuvent être levés immédiatement dans le cadre des dispositifs existants Rapprocher les employeurs des demandeurs d'emploi locaux
<b>Public visé</b>	Entreprises locales Résidents de la zone étudiée
<b>Contenu et méthodologie</b>	Réaliser des diagnostic par quartier comprenant une analyse de l'appareil productif et une analyse de la démographie et de la population active Ces diagnostics permettront d'avoir une connaissance précise des enjeux et des opportunités de chaque territoire. Mettre en place des instances locales de restitution pour associer les acteurs locaux et susciter des plans d'actions.
<b>Partenariat</b>	INSEE et délégation à la ville Ville de Bordeaux Agence d'Urbanisme Pôle Emploi Chambre de commerce et chambre de métiers Club d'entreprises
<b>Moyens</b>	0,1 ETP
<b>Résultats attendus</b>	Renforcer la relation opérationnelle avec les entreprises d'un territoire Disposer d'une cartographie fine et d'un document d'analyse partagé
<b>Évaluation</b>	Nombre d'entreprises contactées et mises en relation
<b>Calendrier</b>	Biennal

## Tableau de bord territorial et indicateurs avancé ETT (2011-2012-2013)

<b>Contexte</b>	<p>Le territoire de l'agglomération de Bordeaux fait l'objet de nombreux diagnostics périodiques. Les différentes collectivités, les administrations de l'Etat, les établissements publics, les agences de développement et d'autres acteurs élaborent leur propre diagnostic territorial avec des thèmes variés très souvent redondants.</p> <p>Cependant ces diagnostics focalisent le plus souvent sur l'emploi, l'activité économique, à un niveau inter-communal, départemental, voire régional.</p> <p>La Maison de l'Emploi a donc bâti un tableau de bord socio-économique spécifique au territoire de la commune de Bordeaux.</p> <p>Ce diagnostic en complément des autres travaux construits sur le territoire apporte un éclairage précis quant à l'emploi, l'activité économique, la formation sur la commune de Bordeaux.</p> <p>A ce jour, les anticipations, même à très court terme, restent très difficiles</p>
<b>Objectifs</b>	<p>Élaborer et diffuser des informations statistiques concernant les principaux indicateurs de caractère démographique, social et économique, relatifs au territoire communal de Bordeaux.</p> <p>Le tableau de bord ambitionne d'apporter un éclairage pertinent sur l'activité économique sectorielle, l'emploi et la population bordelaise.</p> <p>Apporter un outil de perception de tendances à travers les indications fournies par le travail temporaire</p>
<b>Impact attendu en terme d'emploi</b>	Non significatif
<b>Public visé</b>	Institutionnels, acteurs économiques
<b>Contenu et méthodologie</b>	<p>Tableau de bord trimestriel présente sous forme de graphes, de diagrammes, les chiffres-clés de la métropole bordelaise : la demande et l'offre d'emploi; les besoins en main d'œuvre, la création d'entreprise, la formation professionnelle ainsi qu'un supplément thématique.</p> <p>Chaque numéro fait l'objet d'une impression et est mis en ligne sur le site de la Maison de l'Emploi.</p> <p>Il est diffusé auprès d'un public assez large : élus locaux, chefs d'entreprise, partenaires institutionnels et aux demandeurs d'emplois.</p> <p>Un outil de suivi de 5 indicateurs Intérim est constitué avec un panel d'agences.</p>
<b>Partenariat</b>	<p>Les principaux partenaires qui contribuent à la production des tableaux de bord sont :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Le greffe du Tribunal de Bordeaux et la CCI de Bordeaux</li> <li>• PLIE de Bordeaux</li> <li>• Mission locale de Bordeaux</li> <li>• le SEPES (DIRECCTE)</li> <li>• le Pôle Emploi</li> <li>• l'APCE</li> <li>• l'URSSAF</li> <li>• Club local d'ETT</li> </ul>
<b>Moyens</b>	0,2 ETP
<b>Résultats attendus</b>	<p>Disposer d'une photographie précise du territoire communal de Bordeaux en termes d'emploi et de création d'entreprises.</p> <p>Anticiper les mutations économiques sur le territoire communal : secteurs porteurs, nouvelles formes de travail, besoins en main d'œuvre....</p>
<b>Évaluation</b>	<p><u>Indicateurs quantitatifs :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• nombre de consultations en ligne et/ou de téléchargements</li> </ul> <p><u>Indicateurs qualitatifs :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• fréquence d'actualisation des données</li> </ul>
<b>Calendrier</b>	Publication trimestrielle.

## Site Internet et information numérique (2011-2012-2013)

<b>Contexte</b>	<p>Lancé en septembre 2007 le site web de la MDE emploi-bordeaux.fr s'est donné pour vocation d'être un portail d'information et d'orientation au service des différents publics qui constituent notre cible (salariés, demandeurs d'emploi, étudiants, créateurs d'entreprise...) essayant de rassembler toute l'information disponible autour des questions d'emploi et d'économie locale. Ce site parvient à attirer une moyenne de 500 internautes par jour. Il est davantage consulté lors des périodes d'événement.</p> <p>L'information numérique utilise de nouveaux supports tels que les réseaux sociaux jusqu'à présent peu investis par les acteurs de l'emploi.</p>
<b>Objectifs</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>&gt; Intégrer les structures associées à la Mde : PLIE, Bordeaux - nord, Pépinière, Plateforme</li> <li>&gt; Apporter un meilleur service aux utilisateurs</li> <li>&gt; Développer des Plateformes collaboratives : accompagnateurs PLIE, créateurs d'entreprises, partenaires Ax'emploi, ...</li> <li>&gt; Renforcer les synergies avec les autres acteurs du territoire en leur donnant des moyens internet : Mission locale, association</li> <li>&gt; Atteindre 500 visites / jour pour parvenir à environ 10 000 visites mensuelles et progresser dans les classements de notoriété.</li> <li>&gt; Développer une présence forte sur les réseaux sociaux afin de transmettre le maximum d'information</li> </ul>
<b>Impact attendu en terme d'emploi</b>	Une plus grande fluidité des informations tant pour les entreprises que pour les demandeurs d'emploi
<b>Public visé</b>	Employeurs Tout public Partenaires
<b>Contenu</b>	<p>version V.3 qui permettra une refonte du site web avec changement de plate-forme informatique (passage de Spip à Joomla) pour bénéficier d'un maximum de possibilités techniques (animation, vidéos, facilité de classement et de mise en valeur d'événements, pages plus dynamiques et animées...). Cette version V.3 intégrera par la même occasion les nouvelles structures associées à la MDE (mission emploi Bdx nord, Pépinière, Plate-forme de l'initiative, Plie de Bdx, ...).</p> <p>Cahier des charges en cours de rédaction après un travail de diagnostic de l'état actuel des fonctionnalités et des nouveaux besoins.</p> <p>Un site plus ergonomique</p> <p>L'intégration d'un espace partenaire</p> <p>Des fonctions Web 2.0 qui permettent une interactivité avec les publics.</p> <p>Mettre en place des comptes facebook et twitter sur les différentes activités récurrentes et agir sur les réseaux tels que viadeo et linkedin</p>
<b>Partenariat</b>	Plie, Mission emploi, Mission Locale, Ville de Bordeaux
<b>Moyens</b>	0,2 ETP
<b>Résultats attendus</b>	Nouvelle version du portail web emploi-bordeaux.fr
<b>Evaluation</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Meilleure communication sur l'identité de la MDE, sur ses actions et sur ses partenaires (associés directs et partenaires larges).</li> <li>- Satisfaction des partenaires</li> <li>- Fréquentation du site et des différentes pages (rubriques et sous-rubriques) à travers les statistiques (comparaison avec les statistiques actuelles).</li> <li>- Référencement (sur google, sur les site de nos différents partenaires, ...)</li> </ul>
<b>Calendrier</b>	Lancement de la version V.3 : décembre 2012

## Axe2. Participer au développement de l'anticipation des mutations économiques

### > ÉLÉMENTS DE CADRAGE

*Extrait de l'arrêté du 21 décembre 2009 portant cahier des charges des maisons de l'emploi :*

*« Sur la base du diagnostic précité, les maisons de l'emploi mènent des actions de coordination et d'informations spécialisées à destination des acteurs locaux, institutionnels et économiques, afin de leur permettre de mieux anticiper les mutations économiques sur le territoire concerné.*

*En particulier, les maisons de l'emploi participent à l'animation et à la coordination des actions en matière de gestion prévisionnelle des emplois et des compétences territoriales. Elles favorisent également, avec les autres acteurs du service public de l'emploi, le travail en commun avec les branches professionnelles sur leur ressort territorial.*

*Enfin, pour les bassins d'emploi non outillés, les maisons de l'emploi peuvent contribuer, dans une logique de facilitation des parcours de mobilité professionnelle et de reconversion des territoires, à la coordination des parcours individuels ou développer le rôle de pivot d'une plate-forme de reconversion. »*

### > ACTIONS PROPOSEES

- GPEC territoriale
- Grenelle de l'environnement
- Cité des Civilisations du Vin

## GPEC territoriale (2013-2014)

<b>Contexte</b>	<p>Le marché local du travail révèle des tensions dans certains secteurs d'activité du fait d'importants départs à la retraite et de la raréfaction de la main d'œuvre qualifiée. Des difficultés de recrutement et surtout d'adéquation des compétences. La maison de l'emploi essaie d'apporter sa contribution pour une anticipation des besoins en gestion territoriale des ressources humaines.</p> <p>La Maison de l'Emploi a ainsi mené une expérience riche d'enseignements sur le secteur du Lac qui constitue une zone d'activité relativement homogène, sur laquelle est implanté un club d'entreprise et qui est à proximité de zones urbaines sensibles.</p> <p>De la même façon de nombreux autres quartiers connaissent une importante mutation économique et démographique avec le développement de nouvelles zones d'activité et la création de quartiers d'habitation.</p>
<b>Objectifs</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>&gt; Disposer d'une vision plus fine de l'évolution de ces emplois pour anticiper sur un territoire précis les besoins futurs en compétences</li> <li>&gt; Construire une offre de services de proximité pour aider les entreprises à adapter les compétences et renforcer leur compétitivité</li> </ul>
<b>Impact attendu en terme d'emploi</b>	Accompagnement des entreprises dans leurs besoins en gestion des compétences et positionnement de publics prioritaires sur les recrutements
<b>Public visé</b>	<p>Entreprises</p> <p>Salariés</p> <p>Résidents des zones urbaines sensibles à proximité</p>
<b>Contenu et méthodologie</b>	<p>Identifier des zones d'activité e les acteurs y intervenant puis les fédérer autour d'un projet de GPEC territoriale</p> <p>Faire un état des lieux des pratiques en matière de prévisions des emplois et des compétences</p> <p>Mieux comprendre les attentes des entreprises en appréhendant leurs approches et pratiques de gestion des emplois et des compétences a u moyens de :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• questionnaires envoyé à un panel d'entreprises de 4 salariés et plus, suivie de relance téléphonique</li> <li>• Entretiens ou visites d'entreprises pour approfondir les résultats</li> </ul> <p>Construire un catalogue de service aux entreprises et les accompagner les entreprises dans la mise en œuvre de réponses opérationnelles avec les moyens des acteurs du territoire (branches professionnelles, fonds de formation, instances consulaires, ...)</p>
<b>Partenariat</b>	<p>Club d'entreprises</p> <p>CCI et CMA</p> <p>CGPME et Medef</p> <p>OPCALIA et FONGECIF</p>
<b>Moyens</b>	0,2 ETP
<b>Résultats attendus</b>	<p>Faciliter la mise en place d'outils de GPEC au sein des TPE et PME des territoires en créant des ateliers d'échange de pratiques GPEC pour les aider à anticiper leurs besoins en emplois et en compétences</p> <p>Renforcement de la compétitivité des entreprises</p>
<b>Évaluation</b>	<p>Nombre d'entreprises touchées</p> <p>Nombres de partenaires impliqués</p> <p>Positionnement de publics sur des offres d'emploi identifiés</p> <p>Interventions dans les plans de formation</p>
<b>Calendrier</b>	2011-2014

## Grenelle de l'environnement (2011-2014)

<b>Contexte</b>	<p>Contexte :</p> <p>La politique de lutte contre l'effet de serre engagée par la France produira des effets quantitatifs et qualitatifs sur l'emploi dans différentes filières, notamment dans les domaines des énergies renouvelables et en particulier dans le secteur du bâtiment.</p> <p>La Secrétaire d'État auprès du Ministre de l'écologie a signé avec le président de l'ADEME et le Président d'Alliance Villes Emploi, une convention dont l'objectif est de construire des plans d'actions permettant de combler les écarts entre les compétences disponibles et les besoins liés à la mise en œuvre du Grenelle de l'environnement.</p> <p>Cette mobilisation nationale doit permettre</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• D'identifier les métiers en développement ou en transformation du fait de la croissance verte et de l'évaluation des besoins en recrutement.</li> <li>• De définir les besoins en formation, organiser des parcours de formation et de qualification.</li> <li>• De mieux orienter et mettre en cohérence l'offre et la demande d'emplois dans les filières d'activité concernées.</li> <li>• De valoriser les formations et les métiers qui devront être pourvus</li> </ul>
<b>Objectifs</b>	<p>Objectiver les anticipations des acteurs économiques et de la formation suite au Grenelle en :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Démultipliant l'impact local de l'étude nationale « marchés et emplois » de l'Ademe.</li> <li>• Accélération des anticipations des acteurs à partir d'ateliers prospectifs</li> <li>• Conduire un diagnostic sur les opportunités et les freins en relation avec la mise en œuvre du Grenelle.</li> <li>• Affiner les compétences et les qualifications qui seront requises pour occuper les emplois induits par les mesures prises dans le cadre du Grenelle.</li> <li>• Élaborer et conduire des plans d'actions territoriaux afin de faciliter sur le territoire, la réalisation des objectifs du Grenelle et positionner sur ces emplois des personnes aujourd'hui sans emploi ou dont les emplois sont menacés.</li> </ul>
<b>Impact attendu en terme d'emploi</b>	<p>Une centaine de personnes sur les métiers du bâtiment avec des compétences « vertes »</p> <p>Des publics cibles préparés et positionnés sur ces emplois</p>
<b>Public visé</b>	Tout publics et publics connaissant des difficultés d'insertion sur le marché du travail.
<b>Contenu et méthodologie</b>	<p>Afin d'animer et de planifier les actions d'emploi et de formation en lien avec le Grenelle de l'environnement, la Maison de l'Emploi de Bordeaux réunira différents partenaires pour la constitution d'un comité de pilotage tout au long du projet. Ce comité de pilotage se rencontrera 3 ou 4 fois.</p> <p>En parallèle des comités de pilotage, un Atelier de Prospection Participative (APP) est créé. Son rôle est d'élaborer le diagnostic et de construire le plan d'actions.</p> <p>Il est constitué d'acteurs opérationnels experts dans le domaine du bâtiment et des énergies renouvelables sur le champ des études, de la formation, de l'emploi...</p>
<b>Partenariat</b>	ADEME - AVE - CEBATRAMA - DREAL , les partenaires de l'emploi, les partenaires de la formation, les partenaires économiques et les partenaires spécifiques aux filières du bâtiment et des énergies renouvelables (fédérations du bâtiment, bailleurs sociaux...).
<b>Moyens</b>	0,4 ETP
<b>Résultats attendus</b>	Élaborer et conduire des plans d'actions territoriaux afin de faciliter sur le territoire, la réalisation des objectifs du Grenelle et faire en sorte que ces emplois soient pourvus, autant que faire se peut, par des personnes aujourd'hui sans emploi ou dont les emplois sont menacés.
<b>Évaluation</b>	<p>Mise en œuvre du plan d'action</p> <p>Nombre de personnes positionnées</p>
<b>Calendrier</b>	2011-2014



## Cité des Civilisation du Vin - GPEC (2013-2014)

<b>Contexte</b>	<p>Bordeaux est reconnu comme la capitale mondiale du vin. L'économie du vin représente plus de 14 mds d'euros en Aquitaine. Le vin représente 18% des exportations régionales et dégage un excédent commercial de 2,2 mds d'euros.</p> <p>En matière d'emploi, en Aquitaine le vin représente plus de 60 000 emplois</p> <p>Après être devenu la référence en tourisme d'affaire avec Vinexpo, les professionnels et les collectivités se sont réunis pour créer la Cité des Civilisations du Vin.</p> <p>La Cité des civilisations et le développement économique direct représente près de 1100 emploi localisé sur le secteur des bassins à flots, dont 160 pour le seul CCV.</p> <p>L'obtention des fonds FEDER pour le financement du CCV s'accompagne d'une priorité sur le développement de l'emploi sur le secteur Bacalan-Bastide. La Maison de l'emploi s'est vue confié par la ville de Bordeaux et le CCV la gestion de cette priorité.</p>
<b>Objectifs</b>	<p>Susciter un développement économique lié au projet urbain en mobilisant les acteurs économiques (port autonome, CCI, CMA, Club d'entreprises, ...) et en intégrant le CCV et le projet des bassins à flots.</p> <p>Alimenter la réflexion des acteurs en données qualitatives et quantitatives sur l'emploi et sur les opportunités économiques</p> <p>Relier les habitants, les acteurs économiques et sociaux du secteur au projet CVV</p> <p>Mobiliser les acteurs du Service public de l'emploi pour accompagner le projet et son orientation vers les acteurs du territoire</p> <p>Accompagner le CCV dans sa politique de recrutement et de ressources humaines ainsi que sur sa stratégie de RSE</p> <p>Développer l'ESS sur le secteur</p>
<b>Contenu et méthodologie</b>	<p>Mise en place d'un groupe projet</p> <p>Orienter le service public de l'emploi sur le CCV</p> <p>Recueil de données économiques : études quantitatives, enquêtes terrain,</p> <p>Rencontre avec les principaux acteurs institutionnels et économiques : port ; CCV, BMA, promoteurs, ...</p> <p>Accompagner le CCV dans sa GPEC</p> <p>Créer des évènements de rencontres et d'échanges autour du projet</p> <p>S'appuyer sur la Plateforme de l'initiative</p>
<b>Partenariat</b>	CCV, ville de Bordeaux, Conseil régional d'Aquitaine, Conseil général de la Gironde, GARIE, port autonome, bailleurs sociaux, Pôle emploi, Ville de Bordeaux
<b>Moyens</b>	0,1 ETP
<b>Résultats attendus</b>	<p>25% des emplois occupés par des habitants du secteur</p> <p>10% des emplois réalisés dans des parcours d'insertion.</p>
<b>Évaluation</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- appropriation du projet par les partenaires,</li> <li>- emplois occupés sur les cibles définies</li> </ul>
<b>Calendrier</b>	Annuel selon besoin des partenaires

## Axe 3

### Contribution au développement local

#### > ÉLÉMENTS DE CADRAGE

*Extrait de l'arrêté du 21 décembre 2009 portant cahier des charges des maisons de l'emploi :*

*« Sur la base du diagnostic initial, et dans le cadre de la stratégie locale, les maisons de l'emploi ont vocation à contribuer au développement local. Elles doivent de ce fait coordonner, animer et produire une information spécifique déjà existante au niveau local, mais éclatée entre les différents acteurs territoriaux intervenant dans le champ de la politique de l'emploi. L'objectif est de fluidifier la transmission d'informations et les relations entre les acteurs sur le territoire, et non de créer une nouvelle offre de services propre. En effet, il a été souvent constaté que les acteurs économiques (entreprises, salariés, demandeurs d'emploi...) ne disposent pas d'une information suffisamment exhaustive sur les différentes problématiques relatives au développement local qui peuvent être traitées par plusieurs acteurs, sans nécessaire coordination.*

*Ainsi, une telle action d'information, d'animation et de coordination, dans le respect des compétences de chacun des acteurs, peut-elle intervenir dans des champs extrêmement divers en matière de développement local : aide à la création d'entreprise, développement des services à la personne, responsabilité sociale des entreprises et intermédiation entre Pôle emploi et les très petites entreprises pour encourager ces dernières à déposer leurs offres d'emploi auprès de l'opérateur national. »*

#### > ACTIONS PROPOSEES

- Salon du recrutement en alternance
- Forum de recrutement dans les quartiers CUCS : rencontres territoriales
- Journal Télévisé de l'Emploi et de l'économie
- Plateforme de l'initiative
- Pépinière éco-créative de Bordeaux Chartrons
- Grands projets urbains

## Salon du recrutement en Alternance (2014)

<b>Contexte</b>	<p>Les contrats en alternance rencontrent un vif succès auprès du public. En France, le nombre de contrat d'apprentissage est passé de 129 616 en 1992 à 431 354 en 2009. En Gironde en 2009, 9 561 contrats en alternance ont été signés. C'est une voie de formation fortement promue par l'Etat qui a mis en place toute une série de mesures incitatives.</p> <p>Pour autant, il existe de fortes tensions sur ce type de contrats. Des décalages entre l'offre et la demande sont patents sur certaines filières (communication, ressources humaines, secrétariat/assistanat...).</p> <p>Malgré l'existence d'évènements d'orientation formation nombreux (aquitec, studyrama salon de l'étudiant...), il existe un réel besoin d'un événement majeur, central permettant de faire se rencontrer l'offre de <u>recrutement</u> et les candidats à la recherche d'un contrat.</p>
<b>Objectifs</b>	<p><u>Qualitatif</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Mettre en relation « l'offre » et « la demande » au plus près des réalités.</li> <li>• Mettre en avant cette voie de formation comme étant un moyen sûr pour accéder à une formation qualifiante en même tant qu'à une expérience en entreprise &gt; côté candidats</li> <li>• Impliquer les branches professionnelles et les entreprises pour convaincre sur les bénéfices à longs termes de l'alternance &gt; côté entreprises</li> </ul> <p><u>Quantitatif</u> : Re conduite d'un événement sous forme de salon du recrutement en alternance pouvant rassembler :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• 30 à 40 entreprises proposant des contrats en alternance (contrat de professionnalisation ou apprentissage) - 800-1000 postes à pourvoir</li> <li>• 3000-3500 visiteurs</li> </ul>
<b>Impact attendu en terme d'emploi</b>	<p>&gt; Des recrutements directs à l'issue du salon (au moins une cinquantaine identifiés)</p> <p>&gt; Une meilleure connaissance de l'offre en alternance pour les candidats permettant de mieux s'orienter en fonction des réalités de l'entreprise</p> <p>&gt; Un accès direct aux candidats pour les entreprises pour faciliter les recrutements sur des profils parfois difficiles à trouver.</p>
<b>Public visé</b>	<p>Entreprises souhaitant recruter en alternance et enrichir leur vivier de candidats</p> <p>Personnes en recherches de contrats d'alternance (jeunes, salariés en reconversion, collégiens, lycéens, étudiants, demandeurs d'emploi...)</p>
<b>Contenu et méthodologie</b>	<p>Une journée et demi pour accéder à :</p> <p>un espace employeurs : proposant des contrats d'apprentissage et/ou de professionnalisation</p> <p>des espaces de conseil : orientation, information, financement, offre de formation...</p> <p>Le format de la manifestation est défini et construit avec un comité d'organisation regroupant différents partenaires, acteurs majeurs de l'alternance (cf. partenariat).</p>
<b>Partenariat</b>	<p>Pôle Emploi Bordeaux Bastide qui assure la collecte et l'enregistrement de l'ensemble des offres d'emploi (plusieurs centaines) et la promotion de l'évènement auprès de ses clients.</p> <p>Autres partenaires: CCI, CMA, DIRECCTE, CFA, Entreprises, Mission Locale, OPCA. Ces partenaires assurent la promotion de l'évènement auprès de leur public et/ou de leurs entreprises clientes. Ils peuvent également assurer un rôle de conseil et d'information sur le salon.</p>
<b>Moyens</b>	0,35 ETP
<b>Résultats attendus</b>	<p>3000-3500 visiteurs</p> <p>30- 40 employeurs</p> <p>800-1000 postes proposés</p>
<b>Évaluation</b>	<p>Nombre de visiteurs ; nombre d'employeurs présents</p> <p>Nombre de contrats proposés ; nombre de contrat signés identifiés à l'issue du salon</p> <p>Satisfaction candidats et employeurs.</p>

## Forum de recrutement quartiers CUCS: Rencontres Territoriales (2014)

<b>Contexte</b>	<p>Les RTE (rencontres territoriales de l'emploi) ont été lancées en 2008 pour favoriser le recrutement de proximité dans les quartiers CUCS de Bordeaux et ainsi agir contre les inégalités de type territoriales et socio-économiques dans les quartiers CUCS de Bordeaux.</p> <p>Le besoin a été initialement exprimé par des entreprises à la recherche de compétences de proximité, en particulier dans les bas niveaux de qualification</p>
<b>Objectifs</b>	<p>Les rencontres territoriales de l'emploi visent un objectif de recrutement de proximité à travers les axes suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Permettre aux entreprises de recruter et d'avoir un accès direct aux ressources humaines et ceci dans leur périmètre géographique direct.</li> <li>Permettre aux candidats habitant les quartiers du territoire visé de rencontrer des entreprises avec des offres d'emploi effectives et identifiées en amont.</li> <li>Favoriser par une façon souple et efficace la rencontre directe entre employeurs potentiels et candidats en recherche d'emploi.</li> </ul> <p>Cette action vise un objectif de recrutement effectif et de proximité.</p>
<b>Impact attendu en terme d'emploi</b>	Une cinquantaine de recrutements par salon
<b>Public visé</b>	<p>Entreprises locales</p> <p>Publics des quartiers ZUS-CUCS</p>
<b>Contenu et méthodologie</b>	<p>Identifier les quartiers prioritaires selon une combinatoire intégrant les besoins de recrutement des entreprises locales et les attentes du public et des acteurs locaux.</p> <p>Recenser les entreprises présentes sur le territoire et identifier avec elles les besoins de recrutement</p> <p>Sensibiliser les acteurs de quartiers pour informer les publics et assurer leur préparation</p> <p>Organiser un évènementiel qui intègre les freins habituels connus chez les publics des quartiers</p>
<b>Partenariat</b>	SPE Bordeaux, associations de quartiers, les branches professionnelles, les associations de chefs d'entreprise, les entreprises.
<b>Moyens</b>	0,3 ETP
<b>Résultats attendus</b>	<p>Recrutements, information des publics, permettre la rencontre entre candidats et entreprises, permettre la rencontre entre publics et acteurs du SPE, ....</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- 30 entreprises présentes sur stand et la collecte d'une centaine d'offres d'emploi</li> </ul> <p>Impulser une dynamique de l'emploi et de la proximité dans les quartiers</p> <p>Fédérer les acteurs locaux</p>
<b>Évaluation</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Nombre de recrutements effectifs (à n + 6 mois)</li> <li>- Nombre d'entreprises présentes et nombre d'offres d'emploi disponibles</li> <li>- Nombre d'acteurs impliqués au comité de pilotage</li> <li>- Nombre candidats présents sur l'évènement</li> </ul>
<b>Calendrier</b>	Une rencontre territoriale par an

## Journal Télévisé Emploi - Eco (2011-2014)

<b>Contexte</b>	A travers son rôle d'animation du territoire et dans le souci d'apporter une information la plus complète et une orientation la plus précise pour les différents publics qu'elle vise (salariés, demandeurs d'emploi, créateurs d'entreprises, ...), la Maison de l'emploi de Bordeaux a déjà mis en place un certain nombre de moyens de communication comme le site de l'emploi à Bordeaux (emploi-bordeaux.fr), présence sur les réseaux sociaux (face book, ...), forte présence sur les médias locaux et presse locale lors notamment des événements (TV7, Sud ouest, etc...). Elle souhaite aujourd'hui aller plus loin dans la transmission de l'information.
<b>Objectifs</b>	A travers ce projet d'une présence plus régulière sur un créneau médiatique TV Web et radio nous assurer une 'information régulière, actualisée et accessible autour de l'emploi, de l'économie locale, de l'entreprise, de la création d'activité, ... Utiliser le média TV et radio pour toucher un maximum de personnes sur l'agglomération bordelaise, faire connaître et valoriser les acteurs de l'emploi et de la création d'entreprise sur le territoire local.
<b>Contenu et méthodologie</b>	Il s'agit de mettre en place, sur une durée de 15/20 min et une fréquence mensuelle, une émission régulière TV sur les ondes de la chaîne locale TV7 et de la radio Black Box (notamment pour toucher les jeunes et les étudiants) autour de l'actualité et des questions d'emploi et de création d'entreprise sur le plan local (bassin d'emploi de Bordeaux). Ces émissions pourront également être retransmises plusieurs fois par semaine à travers une récurrence sur la chaîne TV et disponible à travers le web via le site emploi-bordeaux.fr ou sur d'autres sites Les médias locaux permettent une diffusion à grande ampleur bas »e sur la répétition le web permet une propagation de l'information à partir des phénomènes de Buzz
<b>Impact en terme d'emploi</b>	Difficile à évaluer à ce jour
<b>Public visé</b>	Grand public
<b>Partenariat</b>	Pôle emploi, DIRECCTE, chambres consulaires, acteurs de la création d'entreprise (Plate-forme de l'initiative), entreprises qui recrutent, ...
<b>Moyens</b>	0,2 ETP
<b>Résultats attendus</b>	Une audience importante ou en tout cas une audience en croissance des émissions mises en place (mesures d'audiences Médiamétrie).
<b>Évaluation</b>	Impact médiatique : audience, nombre de partenaires valorisés et associés à l'antenne, une meilleure connaissance de la Maison de l'emploi de Bordeaux, un moyen pour communiquer sur les événements de la Maison de l'emploi de Bordeaux et de ses partenaires.
<b>Calendrier</b>	2012 - 2014

## Plateforme de l'initiative (2014)

<b>Contexte</b>	A travers son axe stratégique d'aide à la création d'entreprise la Maison de l'emploi de Bordeaux souhaite se positionner comme un interlocuteur, un « rassembleur » et un animateur de l'offre de service de l'aide à la création d'activité sur Bordeaux et ainsi favoriser l'emploi sur le territoire de Bordeaux et plus particulièrement dans les quartiers prioritaires. En mettant en place la Plate-forme de l'initiative, la Maison de l'emploi de Bordeaux, en partenariat avec les acteurs de la création d'entreprise, a souhaité créer une nouvelle dynamique autour de la création d'entreprise sur le territoire.
<b>Objectifs</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Développer la création d'entreprise et donc l'emploi dans les quartiers : promouvoir et faciliter l'accès à l'entrepreneuriat dans les quartiers politique de la ville de Bordeaux en soutenant les porteurs de projets issus de ces territoires et en s'appuyant sur les acteurs et personnalités de ces territoires (ADIE, MIE, JEA, CJD, CSDL, ...).</li> <li>- Détecter et aider à l'émergence d'initiatives entrepreneuriales : détecter, aider à l'émergence d'idées d'initiatives de création d'entreprises et mettre en relation avec les partenaires du réseau d'accompagnement à la création réuni autour de la Plate-forme de l'initiative (agents amorçage de projets (SAP), ateliers Balise®, ...).</li> <li>- Permettre l'accès à l'offre de service du réseau d'aide à la création d'entreprise : rendre accessible et lisible l'offre de service « appui à la création d'entreprise » des différents acteurs du réseau d'accompagnement réunis autour de la Plate-forme de l'initiative (ateliers boîte à outils du créateur, matinées de la création, ..).</li> <li>- Être un « point d'entrée reconnu et identifié » sur le territoire pour l'accueil des créateurs qui trouveront un accès facile et rapide à l'information et à l'orientation à chaque étape de leur projet.</li> <li>- Être un espace de rassemblement et de synergie entre les acteurs de la création d'entreprise de l'agglomération bordelaise.</li> </ul>
<b>Impact attendu en terme d'emploi</b>	50 emplois créés par an
<b>Public visé</b>	Porteurs de projet
<b>Contenu et méthodologie</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Service Amorçage de Projets (SAP) dans les quartiers</li> <li>- Ateliers émergence d'idées avec l'outil Balise® pour l'aide à l'émergence d'idées</li> <li>- Ateliers création d'entreprise : « boîte à outils du créateur »</li> <li>- Matinées de la création</li> <li>- Pôle Parrainage</li> <li>- Prix annuel de l'entrepreneur de Bordeaux</li> </ul>
<b>Partenariat</b>	Acteurs de la création d'entreprise sur la CUB (CCI, CSDL, ADIE, Urssaf, Pôle emploi, Gironde initiative, Caisse des dépôts, etc...) : 35 acteurs au total mobilisés régulièrement sur les actions.
<b>Moyens</b>	1,5 ETP
<b>Résultats attendus</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- au moins 50 % de porteurs de projet issus des quartiers CUCS</li> <li>- au moins 80% des porteurs de projet de Bordeaux ville</li> <li>- au moins 250 porteurs de projet détectés et accueillis en amorçage (SAP)</li> </ul>
<b>Évaluation</b>	Nombre de porteurs de projets reçus, nombre de créations abouties (immatriculation), taux de pérennité des entreprises au-delà de la première année, taux de sorties positives (emploi, formation, immatriculation, ...), taux de porteurs de projet issus des quartiers CUCS, taux de porteurs de projet bordelais, taux de porteurs de projet issus de la CUB, nombre de partenaires impliqués, évaluation de la CDC du travail du SAP, , évaluation du travail du SAP, impact sur le terrain notamment dans les quartiers CUCS, crédibilité de la MDE sur ce champ...
<b>Calendrier</b>	Toute l'année (début de la Plate-forme de l'initiative en 2008), sur toute la période

## Pépinière Eco-créative des Chartrons (2014)

<b>Contexte</b>	<p>La Ville de Bordeaux a créé en 2010 dans le quartier des Chartrons un pôle d'accompagnement à la création d'entreprises regroupant une couveuse d'entreprises et une pépinière d'entreprises éco-créatives. Une nouvelle pépinière est créée en 2014 dans le pôle Darwin.</p> <p>L'économie créative : la filière représente près de 14.000 emplois dans l'agglomération. Les entreprises éco-créatives connaissent une croissance soutenue de 5% en France depuis 10 ans.</p> <p>Le secteur des techniques de l'information et de la communication, le développement de l'immatériel concourent également à la diffusion de l'innovation et à la réduction de l'impact écologique des activités humaines.</p> <p>La pépinière comporte également une activité à vocation sociale et solidaire avec la couveuse (en amont de l'offre de la pépinière) et héberge la Maison Initiative et Entrepreneuriat.</p>
<b>Objectifs</b>	<p>Soutenir les créateurs d'entreprise durant leurs premières années d'activité à travers ses missions d'accompagnement personnalisé et d'hébergement à loyer modéré, appuyées par des services mutualisés.</p> <p>Contribuer plus largement à favoriser la création d'entreprises et le développement de l'emploi sur le territoire bordelais.</p>
<b>Impact attendu en terme d'emploi</b>	Création directe d'une trentaine d'emplois par an
<b>Public visé</b>	<p>Porteurs de projet de création</p> <p>Jeunes entreprises en émergence</p>
<b>Contenu et méthodologie</b>	<p><b>L'offre de services</b> de la pépinière repose essentiellement sur 2 axes : l'hébergement et l'accompagnement durant le séjour en pépinière</p> <p><b>L'accompagnement à la sortie de la pépinière</b></p> <p>les entreprises hébergés seront accompagnés au mieux vers la sortie dans le but de trouver un local adapté en terme de volume et en terme de prix. Les couvés accompagnés par la couveuse pourront bénéficier d'un hébergement dans la pépinière en tant que jeunes pousses.</p>
<b>Partenariat</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Service de développement économique de la Ville de Bordeaux</li> <li>- Acteurs de l'économie créative, développement durable et TIC</li> <li>- Réseaux d'entreprises</li> <li>- Écoles et universités</li> <li>- Secteur associatif du quartier</li> </ul>
<b>Moyens</b>	2 ETP
<b>Résultats attendus</b>	<p><b>A court terme :</b></p> <p>Accueillir 20 entreprises et une cinquantaine d'emplois</p> <p>Participer à des projets d'insertion sociale,</p> <p>Promouvoir les secteurs de l'éco activité et de l'économie créative au cœur de l'agglomération,</p> <p><b>A moyen et long terme :</b></p> <p>Développer l'attractivité du territoire en initiant un environnement technologique, créatif et dynamique et un pôle de ressources dans les domaines innovants,</p> <p>Renforcer la structuration des entreprises innovantes par un apport de compétences et les accompagner vers une réussite durable,</p> <p>Optimiser l'initiative économique notamment issue des quartiers et des publics prioritaires et pérenniser les éco activités en milieu urbain.</p>
<b>Évaluation</b>	<p>Évaluation du programme d'accompagnement auprès des chefs d'entreprise (questionnaire d'évaluation)</p> <p>Enquête de satisfaction sur les services proposés</p> <p>Suivi des indicateurs pépinière par le tableau de bord trimestriel :</p>
<b>Calendrier</b>	2014 : objectif de taux d'occupation à 80%.

## Grands projets urbains (2011)

<b>Contexte</b>	<p>Le territoire de Bordeaux va connaître de profonds bouleversements en termes d'urbanisme, de démographie et d'activité économique dans les années à venir.</p> <p>D'importantes opérations sont programmées : Euratlantique, Bassin à flots, Rive droite</p> <p>La question de l'emploi sur ces opérations est induite mais ne fait pas à ce jour l'objet d'une réflexion spécifique et aucun moyens de mise en œuvre n'ont été dégagés</p>
<b>Objectifs</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Positionner la maison de l'emploi comme interlocuteur privilégié et comme centre de ressources sur les questions d'emploi dans ce domaine</li> <li>• Contribuer à la prise en compte de l'emploi et de l'insertion professionnelle dans le développement de ces grandes opérations.</li> </ul>
<b>Impact attendu en terme d'emploi</b>	Plusieurs centaines d'emplois
<b>Public visé</b>	<p>Les entreprises impliquées dans les chantiers d'aménagement</p> <p>Les entreprises ou employeurs s'implantant sur ces futurs espaces</p> <p>Les résidents sur ces zones ou à proximité</p> <p>les publics connaissant des difficultés d'insertion professionnelle</p>
<b>Contenu et méthodologie</b>	<p>Initier une réflexion emploi avec les acteurs de ces différentes opérations.</p> <p>Ancrer la question de l'emploi et de l'insertion professionnelle dans les coopérations au moyen de conventions spécifiques</p> <p>Développer des antennes de ressources Emploi au cœur de ces projets</p>
<b>Partenariat</b>	<p>Ville de Bordeaux, Communauté Urbaine, BGI</p> <p>Aménageur et acteurs économiques</p> <p>Entreprises de constructions</p> <p>Pôle emploi</p>
<b>Moyens</b>	0,5 ETP
<b>Résultats attendus</b>	Non évalué à ce jour
<b>Évaluation</b>	Non évalué à ce jour
<b>Calendrier</b>	<p>À relier aux opérations en question</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Bassin à flots</li> <li>• Euratlantique</li> <li>• Rive droite</li> </ul>



## Axe 4

### Réduire les freins culturels ou sociaux à l'accès à l'emploi

#### > ÉLÉMENTS DE CADRAGE

*Extrait de l'arrêté du 21 décembre 2009 portant cahier des charges des maisons de l'emploi :*

*« Le développement local n'est possible qu'avec une réduction des freins culturels ou sociaux à l'accès à l'emploi. C'est pourquoi, parallèlement aux axes précédemment présentés, les maisons de l'emploi doivent participer à la coordination et à l'animation des acteurs agissant dans le champ de la mobilité sociale et professionnelle, notamment en développant les informations spécialisées et en diffusant les bonnes pratiques.*

*Dans ce cadre, il s'agit notamment d'intervenir dans le champ de la lutte contre les discriminations à l'embauche, de la lutte contre l'illettrisme, de la mobilité géographique... »*

#### > ACTIONS PROPOSEES

- REH - Rencontres Emploi Handicap
- Kfé-pro
- Ecole de la 2ème Chance
- Accueil et orientations de demandeurs d'emploi
- Prix de l'entreprise solidaire
- Mission Emploi Bordeaux Nord

## REH - Rencontres Emploi & Handicap (2014)

<b>Contexte</b>	<p>L'intégration dans l'emploi des personnes handicapées est une des principales préoccupations de La loi «Handicap» du 11 février 2005. Elle apporte des évolutions fondamentales pour répondre au principe de non-discrimination à l'embauche, notamment en renforçant les sanctions financières pour les employeurs qui ne respectent pas l'obligation d'emploi de travailleurs handicapés fixée à 6% de l'effectif.</p> <p>La question reste de savoir comment mettre en relation les candidats motivés et les employeurs désireux de recruter et faciliter l'intégration.</p>
<b>Objectifs</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▫ Mobiliser les employeurs et les travailleurs handicapés et favoriser les rencontres entre « l'offre et la demande ».</li> <li>▫ Favoriser l'information et l'accompagnement des employeurs et des travailleurs handicapés en rassemblant sur place l'ensemble des partenaires liés à cette problématique (CAP EMPLOI, AGEFIPH, FIPHP, PDITH, ANPE, DDTEFP...).</li> <li>▫ Permettre à chacun (employeur ou candidat) de gagner du temps dans la réalisation de son projet.</li> </ul>
<b>Impact attendu en terme d'emploi</b>	Une cinquantaine de recrutements directs liés au Forum
<b>Public visé</b>	<p>Personnes en situation de handicap souhaitant intégrer le marché du travail</p> <p>Entreprises cherchant à recruter des travailleurs handicapés</p>
<b>Contenu et méthodologie</b>	<p>Forum d'emploi annuel réunissant en un lieu unique 50 employeurs, et 1000 candidats TH et les professionnels de l'emploi.</p> <p>Pour les candidats, le forum permet de :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• rencontrer en direct les entreprises et les organismes qui recrutent des travailleurs handicapés sur les stands ou lors des jobs dating thématiques organisés pendant la journée.</li> <li>• valider leur projet auprès des structures d'accompagnement présentes lors d'entretiens privilégiés</li> <li>• apprendre à se présenter avant de rencontrer vos futurs employeurs</li> <li>• se renseigner sur la marche à suivre pour être accompagné dans l'emploi</li> </ul> <p>Les employeurs pourront :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Présenter leurs offres d'emploi de formation ou de stage à tous les candidats présents</li> <li>• Rencontrer des candidats prêts à l'emploi, suivis et accompagnés dans leur projet par des structures spécialisées</li> </ul>
<b>Partenariat</b>	Pôle emploi, cap-emploi, mairie de Bordeaux;
<b>Moyens</b>	0,2 ETP + achat de prestations
<b>Résultats attendus</b>	<p>Une mobilisation des acteurs du handicap et leur possibilité de se rapprocher de l'entreprise</p> <p>Une intégration professionnelle des personnes handicapées plus aisée.</p>
<b>Évaluation</b>	<p>Nombre de visiteurs</p> <p>Nombre d'employeurs présents</p> <p>Nombre d'offres proposées,</p> <p>Satisfaction candidats et employeurs.</p> <p>Nombre de contrats signés identifiés à l'issue du salon</p>
<b>Calendrier</b>	Évènement annuel

## Kfé-pro (2014)

<b>Contexte</b>	<p>A partir de 2009, la crise a rendu encore plus difficile l'insertion professionnelle des jeunes, mais tous ne sont pas armés de la même façon : en 2012, le taux de chômage constaté chez les non-diplômés, un à quatre ans après la fin de leurs études, était de 47 %. Contre 10 % chez les diplômés de l'enseignement supérieur.</p> <p>La situation de l'emploi pour les jeunes diplômés se dégrade en 2013. Six mois après l'obtention de leur diplôme, 61% d'entre eux sont sans emploi et parmi ceux qui ont un emploi, 22% seulement sont en CDI.</p> <p>Les mois se suivent et le chômage continue sa lente progression. En mars, le record du nombre de chômeurs de 1997 a même été battu. Seuls 8,5% des jeunes diplômés ont décroché un CDI en 2013. 61% d'entre eux sont même sans emploi. Un chiffre en nette dégradation par rapport en 2012 puisque à l'époque, 43% des jeunes avaient trouvé un emploi six mois après avoir été diplômés.</p> <p>Les jeunes ne parviennent pas à trouver un travail stable. Selon l'Insee, en 2011 49 % des 15-24 ans occupent un emploi précaire (intérim, CDD ou apprentissage) contre 11,9 % en moyenne pour l'ensemble de la population active.</p> <p>A Bordeaux, la disparition de La Manu en 2012 et de l'AFIJ en 2013 laisse les jeunes diplômés sans solution.</p>
<b>Objectifs</b>	<p><b>Promouvoir l'insertion des jeunes diplômés bordelais.</b></p> <p>Il s'agit de favoriser la rencontre entre jeunes diplômés et recruteurs (drh, chef d'entreprise, consultant de cabinet, coach...) afin de leur permettre de confronter leur candidature à l'avis de professionnels, de bénéficier de conseils, de simuler des entretiens et d'échanger sur les attentes et la méthodologie des recruteurs.</p>
<b>Impact attendu en terme d'emploi</b>	Une vingtaine de recrutements par an
<b>Public visé</b>	Jeunes diplômés de niveau Bac+2 minimum, habitant Bordeaux.
<b>Contenu et méthodologie</b>	<p>L'évènement se déroule simultanément dans quatre quartiers de Bordeaux (Bordeaux-Nord, Bastide, Bordeaux-sud et Bordeaux centre)</p> <p>Les coaches ont pour mission de</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• apporter des conseils et de la méthodologie en matière de recherche d'emploi,</li> <li>• préparer aux entretiens d'embauche</li> <li>• contribuer à une meilleure connaissance de la vie économique locale avec ses acteurs et ses réseaux (Développement des réseaux professionnels).</li> </ul> <p>Chaque candidat rencontre 5 DRH lors de rotations sous forme de « speed-meeting » de 15 minutes .</p>
<b>Partenariat</b>	CIJA - ANDRH - CJD - Mairie de Bordeaux- Mission locale
<b>Moyens</b>	0,5 ETP
<b>Résultats attendus</b>	Un intérêt renforcé des entreprises à l'intégration professionnelle des jeunes diplômés
<b>Évaluation</b>	<p>questionnaire de satisfaction à chaud des jeunes diplômés</p> <p>nombre de recruteurs participant</p> <p>fidélisation des recruteurs</p> <p>enquêtes à long terme auprès des jeunes diplômés</p>
<b>Calendrier</b>	5 par an

## École de la 2ème Chance (2011-2014)

<p><b>Contexte</b></p>	<p>Les sans-diplômes (catégorie incluant les jeunes ayant juste le brevet des collèges) ont, en outre, les emplois les plus précaires. Même quand on n'a pas de diplôme, le niveau d'études joue encore : les jeunes sortis de terminale trouvent plus facilement un emploi que ceux ayant arrêté après un certificat d'aptitude professionnel (CAP) ou un brevet d'études professionnelles (BEP). Et ce sont les jeunes décrochant après la troisième qui sont davantage victimes du chômage.</p> <p>Avec la hausse du nombre de bacheliers et la massification de l'enseignement supérieur, la part des jeunes sortis du système éducatif sans diplôme est tombée dans les années 1990 de 30 % à 16 %, mais elle a cessé de baisser depuis.</p> <p>La situation de l'Aquitaine s'est sensiblement améliorée en dix ans sur l'accès au niveau bac par réduction de son écart avec la moyenne nationale. Parallèlement, on a pu constater en 2007, une augmentation des situations d'échec scolaire parmi les jeunes accueillis dans les Missions Locales. 50% des jeunes accueillis dans ces structures n'ont aucun diplôme. 8,6% des jeunes sont repérés comme ne maîtrisant pas les savoirs de base.</p> <p>9751 jeunes ont bénéficié d'actions de formation professionnelle dont 7290 jeunes des actions de formation professionnelle mises en œuvre par la Région.</p> <p>Mais si les résultats des actions qualifiantes menées par la Région sont satisfaisants, <b>ceux des actions infra qualifiantes démontrent la nécessité de déployer de nouveaux moyens pour mettre en place de véritables « parcours » de formation pour les personnes les plus éloignées de l'emploi.</b></p> <p><b>Le dispositif labellisé École de la 2me chance entend développer des complémentarités pertinentes et propose de compléter les accompagnements sociaux par un accompagnement pédagogique pérenne.</b></p>
<p><b>Objectifs</b></p>	<p>Il s'agit de réinsérer des jeunes âgés de 18 à 25 ans sortis du système éducatif depuis au moins deux années, sans diplôme ni qualification, dans le cadre d'un dispositif qui intègre une alternance entre l'entreprise et les périodes de formation à l'École offrant ainsi une deuxième chance d'éducation.</p> <p>L'objectif est de déboucher sur une intégration durable et, à travers l'accès à l'emploi, à une reconnaissance professionnelle et sociale.</p> <p>Démontrer la pertinence d'une école de la 2<sup>ème</sup> Chance sur le territoire en réalisant une labellisation à blanc</p>
<p><b>Impact attendu en terme d'emploi</b></p>	<p>Réduction du nombre de jeunes sans qualification sur le territoire</p> <p>Orientation de ces jeunes vers les secteurs et métiers en tension sur le territoire</p> <p>Permettre à ces jeunes d'accéder à un contrat en alternance</p>
<p><b>Public visé</b></p>	<p>Jeunes de 18 à 30 ans, sans emploi ni qualification, issus des quartiers politique de la ville de la CUB et positionnés dans le réseau régional de la 2ème chance par les missions locales.</p>
<p><b>Contenu et méthodologie</b></p>	<p><b>Le projet vise la création à terme d'une École de la deuxième chance (E2C) sur l'agglomération bordelaise.</b></p> <p>Projet de création en 2 phases :</p> <p>Phase 1 : expérimentation et évaluation du dispositif (15 jeunes)</p> <p>Phase 2 : labellisation du dispositif et création (45 jeunes)</p> <p>Phase 2 bis : prolongation de l'expérimentation dans le cadre d'une labellisation à blanc</p>
<p><b>Partenariat</b></p>	<p>Pôle Emploi, Conseil Régional, DIRECCTE, ACSE, Réseau E2C-France, Réseau des Missions locales de la CUB, Maison de la Promotion Sociale - Aquitaine, Laboratoire LACES - Université Bordeaux 2</p>
<p><b>Moyens</b></p>	<p>0,5 ETP et prestataires extérieurs.</p>
<p><b>Résultats attendus</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Réduction du nombre des jeunes les plus éloignés de l'emploi.</li> <li>• Insertion sociale et professionnelle durable des jeunes issus des quartiers</li> <li>• réduire le taux de rupture des contrats d'apprentissage,</li> <li>• apporter une solution complémentaire aux dispositifs d'insertion existants,</li> <li>• créer une dynamique et des synergies entre les partenaires autour des publics les plus éloignés de l'emploi,</li> <li>• répondre aux attentes des entreprises dans les secteurs connaissant des besoins en recrutement,</li> <li>• mutualiser efficacement des moyens au service du public cible afin mieux gérer les problématiques liées au décrochage scolaire.</li> </ul>
<p><b>Évaluation</b></p>	<p>Phase 1 : Evaluation indépendante du laboratoire LACES de Bordeaux 2.</p>

	Phase 2 : Labellisation : Audit de l'AFNOR et du Réseau E2C France.
<b>Calendrier</b>	Phase 1 : expérimentation et évaluation du dispositif (2010-2011). Phase 2 : labellisation du dispositif et création (2011-2013). Phase 2 bis : labellisation à blanc par l'AFNOR (2014).

## Accueil et orientation des demandeurs d'emploi (2014)

<b>Contexte</b>	De nombreux demandeurs d'emploi ne trouvent pas auprès de Pôle emploi la réponse appropriée à leurs besoins. Il existe pourtant sur le territoire de nombreux dispositifs co-chacun avec leur spécificités. La plupart sont déployés avec l'aide de bénévoles. L'orientation des publics vers ces dispositifs est très aléatoire. Il semble donc nécessaire de donner une meilleure visibilité à ces actions et d'examiner comment démultiplier les possibilités
<b>Objectifs</b>	Soutenir les actions du secteur associatif pour accompagner les jeunes diplômés qui se démobilisent et n'arrivent pas à trouver de solutions et les cadres seniors demandeurs d'emploi dans la réussite de leurs démarches. Maintenir une motivation et une attitude active envers la recherche d'emploi en stimulant les démarches et en donnant l'accès au carnet d'adresses du parrain. Dynamiser ce réseau et lui offrir des voies de développement et en apportant un soutien technique au couple parrain/filleul.
<b>Impact attendu en terme d'emploi</b>	Diminuer le délai de retour à l'emploi pour les publics aptes à se réinsérer rapidement sur le marché du travail
<b>Public visé</b>	Les demandeurs d'emploi motivés mais isolés dans leur recherche d'emploi
<b>Contenu et méthodologie</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Procéder à un recensement de l'ensemble des dispositifs et porter ces éléments à la connaissance du public.</li> <li>• proposer des solutions alternatives pour l'accompagnement à la recherche d'emploi ;</li> <li>• mettre à disposition des ressources professionnelles de l'accompagnement au retour à l'emploi ;</li> <li>• créer une relation de confiance d'une d'autre nature que la relation conseiller / bénéficiaire d'une action classique de recherche d'emploi.</li> </ul> <p>Cette action nécessite de mobiliser les nombreuses associations qui œuvrent en ce sens, notamment ACTE - CTP Guyenne - Cadres entraide, AFIJ, AJR, Envol, SN Chômage, AVARAP, maison de l'emploi, Mission Locale.</p> <p>La maison de l'Emploi aidera ces associations à se mettre en réseau pour mutualiser leurs compétences, partager leurs expériences, échanger des informations... Toutes ces associations seront référencées sur Emploi-Bordeaux.</p>
<b>Partenariat</b>	Mission locale, Ville de Bordeaux, associations
<b>Moyens</b>	0,1 ETP
<b>Résultats attendus</b>	Développement du parrainage dans les outils d'accompagnement des demandeurs d'emploi
<b>Évaluation</b>	Nombre de personnes dans le dispositif
<b>Calendrier</b>	2011 - 2014

## Prix de l'entreprise solidaire (2014)

<b>Contexte</b>	<p>Il existe sur le territoire de l'agglomération, des entreprises qui intègrent une dimension d'intérêt général à leur stratégie, qui mettent en place des actions citoyennes et qui s'appuient sur des valeurs humaines et philosophiques dans leur gestion. Ces entreprises sont souvent mal connues ou injustement reconnues alors qu'elles consentent un moindre profit ou une moindre copropriété.</p> <p>Pour l'ensemble des acteurs institutionnels ou associatifs œuvrant dans le secteur de l'insertion professionnelle ces entreprises sont importantes car elles offrent des solutions mais permettent surtout de faire évoluer les représentations</p>
<b>Objectifs</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• valoriser les entreprises qui s'impliquent dans une démarche citoyenne et impulser une dynamique de l'entreprise citoyenne.</li> <li>• rapprocher les acteurs du champ social et ceux du champ économique et réconcilier les personnes les plus défavorisées avec le marché concurrentiel.</li> </ul>
<b>Impact attendu en terme d'emploi</b>	L'accès à l'emploi pour les publics connaissant des difficultés d'insertion professionnelle
<b>Public visé</b>	Les entreprises de Bordeaux susceptibles de s'impliquer dans une démarche sociétale Les acteurs de l'économie sociale et solidaire (IAE, ...;)
<b>Contenu et méthodologie</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• mettre en place un label bordelais des entreprises sociales et humaines.</li> <li>• créer un prix de l'entreprise citoyenne à Bordeaux : 2 types de lauréats</li> <li>• attribuer une reconnaissance à une entreprise qui aura réalisé une ou plusieurs actions en faveur des personnes en recherche d'emploi</li> <li>• dotation financière (Maison de l'emploi) permettant la réalisation d'un projet citoyen élaboré et présenté par une entreprise.</li> </ul>
<b>Partenariat</b>	<p>Ville de Bordeaux</p> <p>Medef, CGPME, syndicats de salariés, CCI, CMA</p>
<b>Moyens</b>	0,2 ETP
<b>Résultats attendus</b>	Rapprocher les entreprises des acteurs de l'IAE
<b>Évaluation</b>	Nombre d'entreprises impliquées dans le process
<b>Calendrier</b>	2011 - 2013

## 4. 9. Missions emploi Bordeaux nord et Saint - Michel

<b>Contexte</b>	<p>A la suite des violences urbaines de novembre 2005, un groupe Emploi Solidarité (DDTEFP, ANPE Bordeaux ville, ASSEDEC Direction régionale, AGI, MdE, PLIE, Mission Locale, DSU) a établi un diagnostic partagé sur les quartiers du Lac et de Bacalan. Il en ressortait :</p> <p><u>Pour la population :</u>          Un taux de chômage estimé à plus de 35% de la population active dont 1/5 des demandeurs d'emploi étrangers          40% des demandeurs d'emploi sans qualification. Un demandeur d'emploi sur cinq est inscrit sur les métiers de services aux personnes, reflet d'un très bas niveau de qualification.          30% des habitants en deçà du seuil de dépendance          31% de la population de moins de 15 ans.</p> <p><u>Pour les entreprises :</u>          Le désir de faire connaître leurs activités et s'impliquer dans le tissu de proximité, en échangeant avec les acteurs et les habitants, voire en participant et en finançant des projets. La volonté, pour des raisons économiques et de coûts globaux, de repérer les compétences locales disponibles et de privilégier les recrutements de proximité.</p>
<b>Objectifs</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Faciliter l'accès à l'emploi des habitants de ce secteur</li> <li>- Apporter aux entreprises un point de compétence en ressources humaines : recrutement, formation, mobilité...</li> </ul>
<b>Impact attendu en terme d'emploi</b>	<p>Un meilleur taux d'emploi sur le quartier          L'accès du public résident aux employeurs locaux</p>
<b>Public visé</b>	<p>Publics ZUS          Entreprises de la zone d'activité de Bordeaux maritime et saint-Michel</p>
<b>Contenu et méthodologie</b>	<p>Les Missions Emploi proposent divers services de proximité complémentaires aux dispositifs existants :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Sa maîtrise et l'articulation des ressources locales du territoire de Bordeaux Nord</li> <li>- L'acquisition d'une expertise économique territoriale</li> <li>- L'analyse et l'établissement d'un bilan concerté avec les acteurs locaux</li> <li>- La capacité d'une projection à long terme de ses actions</li> </ul> <p>Ce point d'entrée unique sur le territoire s'appuie :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Sur la Mission Locale qui apporte sa connaissance des réseaux partenariaux dans le domaine de l'insertion sociale et professionnelle ainsi que sa méthodologie d'accompagnement des jeunes de 16 à 25 ans sortis du système scolaire</li> <li>- Sur le PLIE qui apporte sa capacité d'ingénierie sociale, son expertise et le dispositif des accompagnateurs emploi</li> <li>- Sur la MdE qui apporte sa connaissance des tissus économique et des entreprises, sa capacité d'ingénierie et de financement ainsi que la coordination de l'action.</li> <li>- La Mission Emploi constitue une plateforme de coopération territoriale. Elle permet le développement de partenariats autour de projets locaux comme GINKO, Euratlantiques et le PNRQAD. L'expérience acquise sur divers projets permet d'associer l'ensemble des acteurs économiques et associatifs du territoire. La Mission Emploi appuie les acteurs dans leur montage de projet</li> </ul>
<b>Partenariat</b>	<p>Les club des entreprises, l'AGI de Bordeaux, l'ICFA, l'INFA, AFEC Point F, MDSI Lac, Centre d'animation des Aubiers et Peyrementade, Centre Social de Bordeaux Nord et saint-Michel, UBAPS, DSU Bordeaux, Délégués du préfet, Bouygues Immobilier, Pôle Emploi Chartrons, le CLAP, ARP, les mairies de quartier, le Pole Emploi Chartrons et Ravezie et saint-Jean, Boulevard des potres, Infos-droit, CAF, ATSI,</p>
<b>Moyens</b>	4 ETP
<b>Résultats attendus</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Proposition d'offres d'emploi aux habitants du territoire</li> <li>- Identification du public non suivi par le PLIE ou la Mission Locale</li> <li>- Offre de services de proximité sur les techniques de recherche d'emploi</li> <li>- offre de service RH au TPE du territoire</li> </ul>
<b>Évaluation</b>	Développement de projets et partenariats
<b>Calendrier</b>	Permanent

**CONVENTION DE PARTENARIAT 2014**  
***Entre la Ville de Bordeaux***  
***et l'association Maison de l'emploi, de l'insertion économique***  
***et de l'entreprise de Bordeaux***

Entre, la Ville de Bordeaux, représentée par Monsieur Alain Juppé, habilité aux fins des présentes par délibération du Conseil Municipal, en date du \_\_\_\_\_, et reçue à la Préfecture le \_\_\_\_\_

Et l'association Maison de l'emploi, de l'insertion économique et de l'entreprise de Bordeaux, représentée par son Président, Monsieur Josy Reiffers, autorisé par délibération du Conseil d'Administration en date du 11 décembre 2013,

**EXPOSE**

Dans le cadre de la loi de programmation pour la cohésion sociale du 18 janvier 2005, le projet de création de la Maison de l'emploi de Bordeaux a été labellisé par la commission nationale le 20 septembre 2005. L'association Maison de l'emploi de Bordeaux, de l'insertion économique et de l'entreprise, a été créée le 18 mai 2006 par la Ville de Bordeaux, l'Etat et Pôle Emploi.

En coordination avec l'Etat et Pôle Emploi, membres de droit de l'association, la Maison de l'emploi coordonne les initiatives d'accès à l'emploi et renforce les synergies entre les acteurs locaux de l'emploi et de l'insertion.

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2011, l'association porte aussi le Plan local pour l'Insertion et l'Emploi (PLIE) de Bordeaux prenant en charge les publics les plus éloignés de l'emploi en favorisant leur qualification et leur insertion professionnelle durable.

Depuis le mois de mars 2012, le préfet a confié à la Maison de l'emploi de Bordeaux, l'animation et la coordination du Service public de l'Emploi Local (S.P.E.L.) de Bordeaux.

Ses axes d'intervention, définis par la convention pluriannuelle d'objectif 2011-2014, sont les suivants :

- Observation du territoire et diagnostic partagé
- Anticipations des mutations économiques
- Contribution au développement local et à la création d'entreprise
- Réduction des freins d'accès à l'emploi

Un nouveau cahier des charges, pris par arrêté du Ministre du Travail, de l'Emploi et de la Formation professionnelle, en date du 18 décembre 2013, recentre pour 2014 les missions des Maisons de l'emploi sur l'anticipation des mutations économiques et l'appui au développement local de l'emploi. De ce fait, les Maisons de l'emploi doivent coordonner et fluidifier la transmission d'informations et les relations entre les acteurs sur le territoire. Cette action de coordination peut intervenir dans des champs extrêmement divers en matière de développement local : notamment par l'appui à la création de services de proximité, ainsi qu'à la promotion et à la facilitation de la clause sociale.

**IL A ETE DONC ETE CONVENU :**

**Article 1 – Mise à disposition des moyens**

Sur un budget de 2 536 405 euros, la participation de la Ville pour l'année 2014 s'élève à 638 000€, dont 160 000 euros fléchés sur l'animation de la pépinière éco créative des Chartrons.



## Article 2 – Mode de règlement

Les subventions seront versées après la signature de la présente convention de la façon suivante :

- La subvention de fonctionnement pour le plan d'actions de l'association soit 478 000 € sera versée en une fois, dès signature de la présente convention.
- La subvention d'équilibre pour la Pépinière soit 160 000 € sera versée de la façon suivante :
  - 140 000 € après signature de la présente convention,
  - le solde soit 20 000 € à la clôture de l'exercice de la Pépinière éco créative des Chartrons, sur présentation des bilans, du compte de résultat dûment certifié par le commissaire aux comptes soit au 1<sup>er</sup> trimestre 2015.

Ces subventions seront créditées au compte de l'association Maison de l'emploi, de l'insertion économique et de l'entreprise de Bordeaux dont les références bancaires sont stipulées ci-dessous :

RELEVÉ D'IDENTITÉ BANCAIRE/OU POSTAL			
Domiciliation : Caisse d'Épargne Aquitaine Poitou-Charentes			
Titulaire du compte : MAISON DE L'EMPLOI DE BORDEAUX			
Adresse : Imm. Arc en ciel - 127 av. Emile Counord - 33300 Bordeaux			
ECONOMIE SOCIALE 33			
Code établissement	Code guichet	N° de compte	Clé RIB ou RIP
13335	00301	08173174530	52

## Article 3 – Conditions générales

L'association Maison de l'emploi, de l'insertion économique et de l'entreprise de Bordeaux s'engage :

- 1 / à pratiquer une liberté d'adhésion et d'éligibilité de l'ensemble de ses membres à ses instances dirigeantes,
- 2 / à déclarer sous 3 mois, à la Ville, tout changement intervenu dans son conseil d'administration,
- 3 / à ne pas reverser tout ou partie de la subvention à d'autres associations, sociétés, collectivités ou personnes de toute nature, sauf accord express de la Ville, en particulier :
- 4 / à adopter un cadre budgétaire et comptable conforme au plan comptable général,
- 5 / à restituer à la Ville les sommes éventuellement non utilisées,
- 6 / à rappeler sur l'ensemble de ses outils d'information ou de communication et sur les supports qu'elle estimera les plus adaptés, l'aide que lui apporte la Mairie, soit sous la forme de la présence du logo municipal, soit sous la forme de la pastille « Bordeaux ma Ville ». La Direction de la Communication devra également être destinataire de la totalité des éléments de communication ou d'information externe de l'association (affiches, plaquettes, dossiers de presse, ...).

## Article 4 – Condition de renouvellement

Toute reconduction tacite est exclue. Le cas échéant, une nouvelle convention devra intervenir pour une nouvelle période.

## Article 5 – Condition de résiliation

En cas de non respect par l'association de l'une des quelconques dispositions prévues aux présentes, la convention pourra être résiliée de plein droit par la Ville de Bordeaux, à l'expiration d'un délai de 15 jours suivant l'envoi d'une lettre recommandée avec accusé de réception valant mise en demeure.

La présente convention sera résiliée de plein droit sans préavis, ni indemnité en cas de redressement ou de liquidation judiciaire ou d'insolvabilité notoire de l'association.

#### **Article 6 – Contrôle de la Ville sur l'association**

Conformément à l'article L1611-4 du Code général des collectivités territoriales, l'association s'engage à communiquer aux fins de vérification par des délégués mandatés par le Maire :

- une copie certifiée de son budget,
- une copie certifiée de ses comptes (bilans et compte de résultat) pour l'exercice écoulé (la certification doit se conformer aux dispositions légales et réglementaires en vigueur, notamment les décrets du 27/03/1993 et 1/03/1984,
- tout document faisant connaître les résultats de son activité.

#### **Article 7 – Droits de timbre et d'enregistrement**

Les frais éventuels des présentes seront à la charge de l'association.

#### **Article 8 – Election de domicile**

Pour l'exécution des présentes, il est fait élection de domicile à savoir :

- ⇒ par la Ville de Bordeaux, en l'Hôtel de Ville,
- ⇒ par l'association Maison de l'emploi, de l'insertion économique et de l'entreprise de Bordeaux, Immeuble Arc en Ciel 127 avenue Emile Counord à Bordeaux.

Fait à Bordeaux en 4 exemplaires, le

**pour la Ville de Bordeaux,**

**pour l'association  
Maison de l'emploi, de l'insertion  
économique et de l'entreprise de  
Bordeaux,**